

Saint-Étienne-du-Rouvray, le 4 avril 2003



Réf. : NP-BeJ-03-431

RAPPORT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'HYGIENE

INSTALLATIONS CLASSEES

SIKA
Zone Industrielle de l'Europe
BP 111
76220 GOURANY EN BRAY

Prévention de la légionellose
Prescriptions complémentaires
Application de l'article 18 du décret n° 77.1133
du 21 septembre 1977 modifié

La survenue ces dernières années de plusieurs décès attribués à une bactérie de type « legionella », a conduit les autorités sanitaires à s'intéresser aux sites propices au développement de ce type de bactéries. Sont particulièrement visés les dispositifs à refroidissement par pulvérisation d'eau dans un flux d'air, ces équipements étant susceptibles d'émettre des aérosols contaminés, si l'installation l'est elle-même.

La société SIKA possède 1 tour aéroréfrigérante à voie humide (émissions de buées ou de gouttelettes d'eau) associées à une unité de fabrication autorisée par l'arrêté préfectoral du 21 avril 2000.

Cette tour aéroréfrigérante fait l'objet d'une maintenance systématique annuelle au moment des congés. Cette maintenance consiste au démontage complet de tous ses éléments et au nettoyage haute pression de toute les parties en contact avec l'eau à des fins de détartrage mais aussi d'élimination des algues et des micro-organismes végétaux incrustés.

En outre, une analyse annuelle du circuit de refroidissement équipé de la tour aéroréfrigérante est réalisée. Les résultats sont inscrits dans un registre spécifique.

Nous proposons aux membres du Conseil Départemental d'Hygiène d'émettre un avis favorable sur le projet de prescriptions ci- joint pris en application de l'article 18 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 qui vise à mieux maîtriser la prolifération des légionnelles dans les installations de l'établissement et à minimiser la dissémination de ces bactéries dans l'air.

Un plan de localisation du site est joint en annexe.

LE TECHNICIEN DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
Inspecteur des Installations Classées

Nicolas PAULMIER

Adopté et transmis à Monsieur le Préfet
du département de Seine-Maritime
D.A.T.E.F/SECV-DDASS de Seine-Maritime
7, Place de la Madeleine
76036 ROUEN CEDEX

Rouen, le

P/LE DIRECTEUR
et par délégation,